

# Réformes fiscales

## Promesses tenues



# UN CANTON IDÉAL POUR S'ÉTABLIR DURABLEMENT !

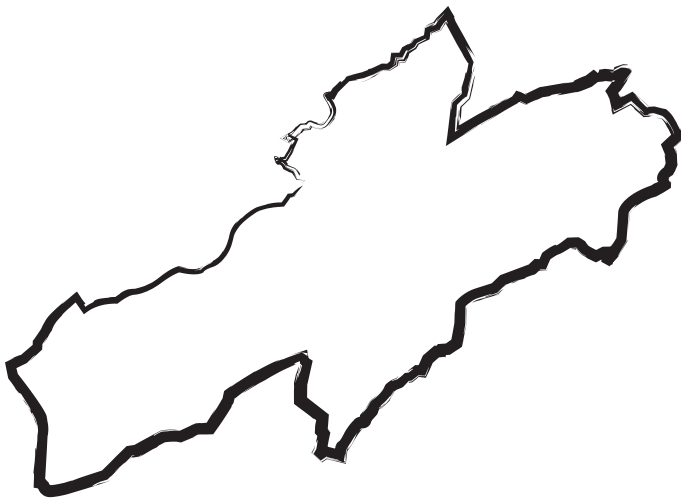
## Les avantages de vivre à Neuchâtel

### Un repositionnement fiscal effectif grâce à des réformes en profondeur

Sur le plan de la fiscalité, Neuchâtel s'est repositionné par rapport aux cantons voisins. Pour les familles actives, dont l'impôt à connu une baisse pouvant dépasser 30% depuis 2012, il se situe désormais dans les mêmes ordres de grandeur que les cantons de Fribourg, Berne, et Vaud, et devant Genève et le Jura.

### La vie de famille en vedette

Plus de temps libre, c'est aussi plus d'harmonie et de partage pour les familles !  
En plus des baisses fiscales ciblées qui leur sont directement destinées, Neuchâtel offre une éducation complète de la maternelle à l'université, aux hautes écoles ou à la formation professionnelle. Pour faciliter la vie des familles, Neuchâtel est aussi l'un des cantons qui compte le plus de structures d'accueil et qui pratique les tarifs les moins élevés.



### Une tradition d'accueil

Neuchâtel est traditionnellement un pays très ouvert sur le monde. C'est le canton qui exporte le plus de Suisse romande, et le deuxième de Suisse après Bâle. C'est aussi un de ceux qui accueille le plus d'expatriés pour travailler dans ses entreprises. Cela en fait une terre d'accueil cosmopolite, qui s'enrichit de sa forte diversité culturelle et ce de longue date puisque les étrangers y ont le droit de vote depuis 1848 ! Neuchâtel est resté le seul canton de Suisse à le faire pendant plus d'un siècle !

### Le bénéfice de la proximité !

Vivre dans l'agglomération neuchâteloise, c'est améliorer sa qualité de vie grâce à un accès immédiat, le plus souvent sans voiture, à un vaste choix d'activités : restaurants, activités sportives, bars et discothèques, théâtres, cinémas, musées, concerts, festivals et autres manifestations populaires.

C'est aussi disposer de toute une gamme de prestations publiques immédiatement accessibles, comme par exemple des hôpitaux performants, un réseau étendu pour la mobilité douce et des transports publics desservant toute l'agglomération avec des fréquences rapprochées.

C'est encore améliorer sa qualité de vie grâce à la grande proximité, toujours sans voiture, du magnifique cadre naturel : lac, montagne, forêt, vallées. Partout, les possibilités d'excursions près de chez soi sont nombreuses et variées.

Finalement, pour les activités qui nécessitent quand même des déplacements en voiture, Neuchâtel c'est aussi un réseau routier non saturé, à la différence de bien d'autres agglomérations en Suisse. Le grand avantage pour les habitants du Canton de Neuchâtel : moins de temps en voiture, plus de temps pour vivre vraiment !

### Offre immobilière étendue sur un marché détendu !

Les Neuchâtelois ont accès à un parc de logements varié, plus nombreux et plus avantageux que dans d'autres agglomérations, notamment les régions lémanique, bernoise ou zurichoise. De plus, les nombreux projets en développement et les mesures fiscales d'encouragement à la propriété rendent l'agglomération particulièrement intéressante pour les futurs propriétaires.

### Élargir son horizon professionnel

Par la présence de nombreuses entreprises de grande renommée et de calibre international autant que par la diversité de son tissu économique, habiter le Canton de Neuchâtel c'est aussi élargir ses perspectives professionnelles. La situation du canton sur les grands axes routiers et ferroviaires augmente encore plus ces perspectives puisque cela permet de penduler facilement au besoin vers les grands centres urbains de Suisse.

# 10 ANS DE RÉFORMES FISCALES

2013

## 1<sup>er</sup> abaissement du barème fiscal

Baisse du barème général d'imposition pour tous les revenus dès 45'000 francs.  
→ Baisse d'impôt favorable à la classe moyenne.

## Déduction intégrale des frais de garde

Neuchâtel est le seul canton (avec Uri) qui déduit l'intégralité des frais de garde.  
→ Mesure favorable aux familles et à la promotion de l'activité professionnelle pour les deux conjoints.

2014

## Rabais d'impôt de 200 francs par enfant

Rabais forfaitaire sur le montant final de l'impôt de 200 francs par enfant mineur ou majeur en formation.  
→ Mesure favorable aux familles.

2015 - 2016

## Augmentation en deux temps des déductions pour enfants

Augmentation de la déduction par enfant, à 6250.- pour les 0-4 ans, 6500.- pour les 4-14 ans, 8000.- pour les 14 ans et plus. Grande nouveauté : quel que soit le salaire, les montants des déductions restent les mêmes; auparavant ils étaient dégressifs.  
→ Mesure favorable aux familles

2017

## 2<sup>ème</sup> abaissement du barème fiscal

Réduction du taux maximal d'imposition.  
→ Baisse d'impôt favorable à la classe moyenne

2020

## 3<sup>ème</sup> abaissement du barème fiscal

Imposition réduite pour les revenus de niveau inférieur, abaissement du barème favorable aux revenus moyens, relèvement de la limite pour l'application du taux maximum, favorable aux revenus supérieurs.  
→ Baisse d'impôt favorable à l'ensemble des contribuables, quel que soit le niveau de revenu.

## Réduction de l'imposition du logement

Baisse du taux déterminant la valeur locative.  
→ Favorable à tous les propriétaires de leur logement principal, y compris retraités disposant parfois de rentes LPP peu élevées.

2021

## Baisse de l'imposition du revenu des contribuables mariés

La baisse du coefficient utilisé pour calculer le revenu imposable des couples mariés (splitting) renforce encore les baisses de barème de 2012, 2017 et 2020.  
→ Mesure favorable aux couples mariés et aux familles monoparentales.



# ET SI ON PRENAIT UN EXEMPLE CONCRET...

**Serge, Virginie et leur famille ont fait le choix de s'installer à Neuchâtel. Ils ne le regrettent pas, voici pourquoi.**



Après cinq ans dans leur maison mitoyenne à Cudrefin, Virginie et Serge ont décidé d'acquérir un magnifique appartement en Ville de Neuchâtel. Fiscalement, ils se sont rendus compte que la différence était devenue minime. Mais surtout, ils se sont rendus compte que cela devenait avantageux sur de nombreux plans :



→ ils ont diminué par cinq les kilomètres effectués au quotidien et privilégient désormais les transports publics.

Ils travaillent sur Berne et sur Bienne et font désormais les trajets en train. Leurs abonnements généraux en première classe ont d'ailleurs été financés grâce au produit de la vente d'une de leur voiture. Le train leur permet de commencer leurs journées sans le stress du trafic et de se détendre après une longue journée.



→ le dynamisme de la ville

Serge, Virginie et leur famille sont également à proximité immédiate des musées, cinémas, théâtres, restaurants, concerts, clubs... qu'offre la ville. Idem pour les commerces : ils font toutes leurs courses à pied au marché ou dans les commerces de la ville. Et comme le lac et la forêt sont tout près, ils ne se gênent pas d'en profiter souvent grâce au temps gagné.



→ ils ont découvert une vie où ils avaient le choix et le temps de faire autrement.

Le plus grand changement a été les trajets. Serge et Virginie avaient littéralement l'impression de passer leur temps dans leurs voitures à effectuer des trajets au quotidien pour aller travailler, pour faire leurs commissions, pour sortir ou pour transporter les enfants de la maison à l'école, de l'école à la crèche, de la crèche au sport, .... En revenant vivre sur Neuchâtel,



→ Ils ont également redécouvert une vie de quartier.

Comme tout est disponible à proximité, les enfants peuvent aller partout à pied ou en transport publics. C'est vrai pour l'école et l'accueil parascolaire mais aussi pour les loisirs : sport, musique ou simplement pour se retrouver avec leurs ami-e-s. De plus tous les niveaux scolaires sont offerts en ville, de la maternelle à l'université en passant par la formation professionnelle....



→ et le bonheur des apéros improvisés entre amis !

Ils voient plus souvent leurs amis établis dans la région, qu'ils retrouvent volontiers pour boire un verre au bord du lac ou sur une des nombreuses terrasses du centre-ville. Moins de kilomètres, plus de vie sociale !